



CONGRES DE L'ASSOCIATION DES SOCIETES CHORALES D'ALSACE

Dimanche 28 octobre 2018

Maison du Kleebach
5 route du Kleebach
68140 Munster
03 89 77 75 00

8 h 00 : Accueil des congressistes avec café

ORDRE DU JOUR :

1. **9 h 00** : Ouverture du congrès par le président René SUTTER
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2017 à Munster (cf. bulletin de liaison n° 90 - octobre 2018 - et également consultable sur le site de l'ASCA dans la rubrique « Activités de l'ASCA -congrès 2018)
3. Rapport financier du trésorier Roland KUSTER
4. Rapport des réviseurs aux comptes : Michel DROUOT, Michèle PAQUELET, Marie-José WEYER.
5. Quitus au trésorier et décharge au conseil (exercice 2017)
6. Pour l'exercice 2019 :
 - a) fixation des cotisations et approbation.
 - b) présentation et vote du budget.
 - c) désignation des réviseurs aux comptes.
7. Renouvellement des membres du conseil et de la commission de musique
Membres sortants
 - a) **Conseil** :
Fabrice Gocker
 - b) **Commission de musique** :
Catherine Masson
8. Rapport du service des distinctions
9. Rapport de la commission de musique
 - 165^e anniversaire de l'ASCA
10. Les manifestations de l'ASCA
 - Stage
 - Festivals
 - Chœur de l'ASCA
11. CR des discussions avec la SEAM
12. Présentation du site par André Welter
13. Présentation en image des activités de nos chorales par André Welter
14. Parole aux congressistes

12h 00 Apéritif - Déjeuner